



ASSURANCE PNO pour places de stationnement

Par garciadom

bonjour,

je viens d'acheter un lot de places de stationnement aérien, extérieur dans une résidence privée sécurisée (sans immobilier ni construction d'aucune sorte).

Ces stationnements ne sont pas reliés à ma résidence.

Mon assurance habitation avec RC suffit-elle ?

Suis-je tenue de souscrire une assurance RC propriétaire non occupant ?

Mon assureur me répond que je n'ai pas besoin d'assurance spécifique supplémentaire puisqu'il n'y a pas de bâti.

qu'en pensez-vous ?

merci pour vos réponses

DGD